

INDIVIDUALISME

Plan

I.	Histoire de l'individualisme.....	3
II.	Holisme et individualisme méthodologique : une approche sociologique.....	9
III.	Les enjeux de l'individualisme : solitude et responsabilité.....	13
IV.	Contestations et limites actuelles de l'individualisme.....	15
V.	L'individualisme est-il un concept dépassé ?	16
VI.	Conclusion.....	17

« Je cesse d'espérer et commence de vivre,
Je vis dorénavant, puisque je vis à moi,
Et quelques doux assauts qu'un autre objet me livre,
C'est de moi seulement que je prendrai la loi. »
Corneille, *La Place royale*, V, 8

Comme le souligne F. Hayek au début d'*Individualism and economic order*, « aucun terme politique n'a plus souffert que le mot individualisme. Non seulement il a été déformé par des adversaires qui en firent une caricature méconnaissable, mais il a été également utilisé pour décrire plusieurs attitudes envers la société, qui ont aussi peu de points communs entre elles qu'elles n'en ont avec des attitudes que l'on considère, en général, comme étant leur contraire ». Que faut-il entendre, dès lors, lorsque l'on parle d'individualisme ?

Si l'on prend la définition du *Larousse*, il faut voir dans l'individualisme « **la tendance à privilégier la valeur et les droits de l'individu contre les valeurs et les droits des groupes sociaux** ». Le concept est utilisé aussi bien par les philosophes, qui le conçoivent comme le principe ultime d'explication des phénomènes collectifs, que par les sociologues (« l'individualisme méthodologique ») qui analysent les attitudes collectives comme résultantes d'actions ou de croyances individuelles.

Mais dans une acception plus générale, la notion d'individualisme repose sur quatre caractéristiques fondamentales :

1) La nature humaine est individuelle

L'individualisme repose avant tout sur la conviction que l'humanité est composée, non pas d'ensembles sociaux (nations, classes,...) mais d'individus : d'êtres vivants indivisibles et irréductibles les uns aux autres, seuls à ressentir, agir et penser réellement. Cette figure de l'individu renvoie à un état de séparation originelle qui, en rendant chacun différent et unique, constitue chaque homme en une unité singulière relativement autosuffisante.

L'homme n'est donc pas la simple cellule d'un organisme social qui en serait la finalité et le prédéterminerait –comme le veut la vision opposée du « holisme » (du grec *holos* : un tout) pour qui existent en premier des entités supra-individuelles globales (le groupe, la société). A défaut de pouvoir nécessairement devenir une réalité ou même d'être recherchée avec autant de force et au même degré par tous les individus, cette aspiration à l'indépendance est vue par l'individualisme comme l'expression la plus achevée de la nature humaine.

2) La liberté individuelle est la valeur suprême

L'individualisme pose la liberté individuelle en valeur suprême. L'individu apparaît fondamentalement seul propriétaire de soi et souverain : par nature, il n'appartient pas à qui ou quoi que ce soit (autres individus, entités sociales ou naturelles), au sens où cette appartenance impliquerait le fait d'être possédé ou subordonné sans consentement.

3) L'individu est capable de réflexivité

Si l'individu humain est capable d'autonomie, c'est parce qu'il vit une seconde vie intellectuelle, à l'intérieur de lui-même. Il est une conscience de soi : dans l'intimité de son for intérieur, il s'apparaît à lui-même, il revient sur lui-même.

4) L'individu ne s'oppose pas à la société mais au communautarisme

L'individu ne nie pas plus la réalité de la société que la nécessité de l'organisation sociale. Mais il refuse d'être réduit au simple état de « produit passif » de ces déterminations, et de ne voir en lui qu'un « animal social ». C'est au nom de cet idéal de liberté individuelle que l'individualisme refuse, non pas la société en soi, mais précisément la société close.

Néanmoins, les domaines susceptibles de recevoir une interprétation ou une pratique individualistes sont eux-mêmes fort variés : il y a ainsi un individualisme sociologique, politique, économique mais aussi religieux, éthique, ou philosophique. Assurément, la configuration individualiste trouve à s'incarner dans tous les champs imaginables de l'activité humaine. Cette extrême dispersion des conceptions de l'individualisme est la source de confusions qui le réduisent à une seule conception, souvent dégradée, afin de le disqualifier en tant que configuration globale. C'est ce qui se produit en particulier quand on l'assimile à l'égoïsme (ne vivre que pour soi) alors qu'il est le vecteur d'une éthique universelle des droits de l'homme, et qu'il combat les idéologies interdisant de vivre pour soi. Ou encore quand on n'y voit que le culte hédoniste de repli privé sur soi, alors qu'il est également **porteur d'une exigence de responsabilité individuelle et citoyenne**.

- **L'individualisme n'est pas l'égoïsme**

Comment des sociétés qui prisent si fort l'*individualisme* peuvent-elles se protéger elles-mêmes contre l'*égoïsme* de leurs membres?

Durkheim distingue ces deux termes et les oppose. Pour lui l'*individualisme* ne contredit pas le concert et la coopération: il en est même une condition; il caractérise la situation du travail tel qu'il s'organise par la division des tâches et la spécialisation des compétences. Chacun est employé selon son excellence particulière, et chacun participe à l'œuvre de tous mû par la recherche légitime de son propre intérêt. En revanche l'*égoïsme* se

caractérise d'abord par la dissolution des références communes (règles de conduite et principes de légitimation) et par le relâchement des liens primaires (familiaux, locaux et professionnels); l'individu ainsi abandonné à lui-même n'a plus d'autre point d'ancrage que ses intérêts ou ses humeurs.

La distinction est également opérée par Alexis de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique* :

«L'individualisme est une expression récente qu'une idée nouvelle a fait naître. Nos pères ne connaissaient que l'égoïsme.

L'égoïsme est un amour passionné et exagéré de soi-même, qui porte l'homme à ne rien rapporter qu'à lui seul et à se préférer à tout.

L'individualisme est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même. L'égoïsme naît d'un instinct aveugle; l'individualisme procède d'un jugement erroné plutôt que d'un sentiment dépravé. Il prend sa source dans les défauts de l'esprit autant que dans les vices du cœur.

L'égoïsme dessèche le germe de toutes les vertus, l'individualisme ne tarit d'abord que la source des vertus publiques; mais, à la longue, il attaque et détruit toutes les autres et va enfin s'absorber dans l'égoïsme.

L'égoïsme est un vice aussi ancien que le monde. Il n'appartient guère plus à une forme de société qu'à une autre.

L'individualisme est d'origine démocratique, et il menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent»

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique II*, deuxième partie, chapitre II: De l'individualisme dans les pays démocratiques.

- **L'individualisme est distinct du « personnalisme »**

L'individualisme ne peut être confondu avec le personnalisme, compte tenu de la connotation idéologique prise dans l'histoire récente des idées par le courant ainsi nommé, qui répudie la notion d'individu en raison de son lien historique avec un désir d'indépendance amalgamé à la fermeture égoïste aux autres et à la société. Alors que le personnalisme ne conçoit la personne que dans l'immersion et la dépendance communautaires, l'individualisme voit là autant d'atteintes à l'amour de soi et la libre disposition de soi qu'exigent justement pour lui le secret d'une personne dont l'indépendance individuelle est le complément vital et social nécessaire.

I. Histoire de l'individualisme.

Le mot «individualisme» n'est apparu que tardivement (à l'orée du XIX^e siècle) pour qualifier péjorativement un mode de vie et de pensée préexistant.

Après une longue gestation tout au long du Moyen Age au terme de laquelle l'individu émerge comme réalité vécue et catégorie de la pensée, l'individualisme fait irruption au grand jour aux XVII^e et XVIII^e siècles. Alors s'opère une «révolution copernicienne» instituant l'individu en sujet séparé et autonome, puis en unité fondamentale de la société. Elle en légitime les aspirations à l'indépendance par la reconnaissance de son droit naturel de propriété et de libre disposition de soi.

Enfin, l'individualisme se diffuse au cours du XIX^e siècle à l'ensemble de la société en revêtant des formes différenciées et concurrentes, tout en se voyant durement contesté sur le plan idéologique. Mais malgré les critiques et tentatives de rejet dont il est l'objet au début du XX^e siècle, il est finalement consacré en paradigme souverain de la société démocratique libérale.

I.1. Une longue gestation, de l'Antiquité au Moyen Age.

- **Premiers frémissements de l'individuel dans l'Antiquité gréco-romaine :**

Jusqu'au IV^e siècle avant J-C, l'organisation de l'ensemble des groupes humains ne renvoie qu'à un seul modèle, celui du holisme. Le comportement des hommes y est totalement déterminé par l'appartenance au groupe et par la soumission à ses lois, ainsi que par la reproduction quasi-immuable des traditions. Ils ne disposent d'aucune autonomie dans le choix des valeurs et des normes de conduite, et ne se pensent ni ne se représentent comme individus singuliers, mais agissent en simples fragments dépendants d'un « nous ». Une bonne illustration de cette conception de la société réside dans le modèle platonicien de la Cité, dans *la République*.

C'est au sein de la société hellénique, puis lors de l'époque impériale romaine, que se produisent les premières –mais fugitives- manifestations de ce type nouveau de conception du rapport de l'être humain avec lui-même et les autres qu'est l'individualisme. Ce sont surtout les propos et les actes de Socrate, rapportés par Platon, qui semblent inaugurer ce thème du « souci de soi ». Par la maïeutique, ce dernier s'attache à faire naître l'âme personnelle à elle-même, pour l'inviter ensuite au perfectionnement moral grâce au « Connais toi toi-même ».

Néanmoins, ni en grec –où le mot « atome » ne renvoie qu'aux éléments du monde physique- ni en latin – où le mot « individuum » n'apparaît qu'au Moyen Age- il n'y a de mot pour représenter la catégorie de l'individualité humaine...

- **La source chrétienne : le salut de l'âme personnelle**

Alors que les premières conceptions de l'individualisme apparues au cours de l'Antiquité demeurent stérilisées par la pression des communautés organiques, l'irruption du christianisme va subvertir et briser ces communautés. Doté d'une transcendance personnelle, à l'image de son créateur, l'homme est une âme ayant valeur absolue, et responsable de son propre salut éternel devant Dieu. L'homme devient lui-même un sujet, une personne autonome potentiellement apte à disposer librement d'elle-même et de son lien avec les autres ; l'indépendance y est en germe. La dynamique de ce retournement sur soi commence alors à contaminer l'environnement holiste, et le processus s'amorce avec la conversion de l'empereur Constantin au début du IV^e siècle.

- **Les premières ouvertures de la société médiévale :**

Ce n'est qu'aux alentours des XIII^e et XIV^e siècles que se font ressentir les premiers effets de l'immersion de l'individualisation chrétienne de la foi dans les mentalités, la philosophie politique et l'organisation sociale. Une nouvelle ontologie de l'individuel s'élabore tandis que le sujet individualisé devient une catégorie fondamentale du droit.

Pour **Guillaume d'Ockham**, l'individu est un tout unique et séparé qui existe par lui-même. Ainsi, tel ordre religieux ou l'Eglise en elle-même n'existent pas, ils sont simplement le nom donné à l'ensemble des frères ou des fidèles individuels.

- **L'irruption du libre individu lors de la Renaissance.**

C'est la conjugaison de multiples facteurs aux effets individualisants qui est à l'origine de cette irruption : la diffusion d'innovations techniques telles que l'**horlogerie**, qui permet de régler soi-même l'emploi de son temps et de se synchroniser librement à distance avec les autres, ou encore l'**imprimerie** qui va favoriser cette activité individuelle entre toutes qu'est la lecture mais aussi le libre échange des idées et l'esprit critique ; l'**apparition d'un libre marché** stimulé par les premières banques, le développement de la propriété privée et l'audace nouvelle d'entrepreneurs mus par leur **intérêt particulier** et le **goût de l'initiative individuelle**. Un nouveau type d'homme surgit alors, pour lequel dire « je » et se poser en auteur de ses actes doit se traduire effectivement en actions exprimant la souveraineté de soi et l'indépendance individuelle. Un siècle plus tard, cette **révolution culturelle de la première personne du singulier** amènera Shakespeare à mettre en scène, pour la première fois, des personnages solitaires disant « moi, je » aux lieux et places de ceux qui, selon la tradition médiévale, incarnaient auparavant des « nous » ou symbolisaient des entités abstraites comme la « Pauvreté ».

Mais **avec la Réforme** s'accomplit un autre aspect capital du procès d'individualisation : l'intériorisation de l'homme en sujet spirituellement autonome, voire autosuffisant. C'est l'individu pensé par Luther mais surtout par Calvin, plus porteur de modernité. Comme l'analyse Max **Weber** dans son ouvrage majeur, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, l'individu assume dans la solitude de l'intimité à soi la pleine responsabilité de son salut personnel devant Dieu.

Un individu se forge alors, qui va tendre à se percevoir comme toujours plus différent des autres, à s'en séparer, et à prendre conscience de soi dans l'ébauche d'une vie privée d'abord limitée au for intérieur. **Premier des grands individualistes, Montaigne** célèbre la jouissance de cet avènement du moi et du refus intérieur d'appartenance.

1.2. La « révolution copernicienne » ou l'irruption de l'individu.

Avec l'époque classique, l'Europe occidentale va, en moins de deux siècles, passer d'un ancien monde holiste dans lequel l'individu a inconsciemment et intérieurement commencé à vivre et à se frayer un chemin à un monde nouveau dont il devient la figure dominante et la clé de voûte institutionnelle. Une sorte de « révolution copernicienne » l'affranchit de son traditionnel statut de membre dépendant du tout de la communauté pour l'installer au centre

d'une société qui gravite autour de lui, qui se recompose à partir de son autonomie et de son indépendance.

- **Descartes et l'autosuffisance du sujet :**

Avec la révélation du « cogito » énoncé dans le *Discours de la méthode* (1637), **Descartes** signe l'acte de naissance philosophique des individus souverains. Le « je pense, donc je suis » fait coïncider le sujet grammatical et le sujet pensant, et institue une séparation entre autrui et l'individu, entre le monde et l'individu.

Cette logique de la séparation devait être, à la fin du XVIII^e siècle, exploré jusqu'à son terme utile par Sade : totalement isolé des autres, et sans aucun lien naturel avec quelque groupe que ce soit, le libertin incarne et accomplit intégralement le destin solitaire de l'être humain, ici voué à ne vivre que pour soi. Seul absolu concevable à lui-même, cet individu souterrain peut et doit refuser tout ce qui entrave sa jouissance égoïste : « Aucun être n'a le droit despotique de me soumettre à ce qu'il a dit ou pensé. (...) Il n'est aucun individu sur terre qui puisse acquérir le droit de me punir ». (*Histoire de Juliette*)

- **La naissance de l'individualisme libéral : propriété de soi et marché.**

En 1651, **Hobbes** publie *le Léviathan* : ouvrage à haute signification symbolique de la révolution culturelle en cours, sa contribution au déploiement intellectuel de l'individualisme est paradoxale, car il aboutit à subordonner les individus à l'autorité absolue d'un Etat qui les prive de leur liberté. Mais c'est bien l'intérêt personnel et rationnel de chacun qui pousse les individus à convenir d'un contrat où ils renoncent volontairement à leur droit naturel pour se soumettre, et ainsi déjouer le processus autodestructeur de la « guerre de tous contre tous ».

C'est enfin à **Locke** (XVII^e) que l'on doit l'établissement d'une relation d'interdépendance entre la liberté individuelle, le libéralisme politique, et le libéralisme économique : les individus contrôlent le pouvoir d'Etat, qui lui-même garantit le libre exercice de leurs droits naturels dans la pluralité des opinions. Quant au libre-échange des droits de propriété sur le marché, il permet à l'indépendance individuelle de s'affirmer dans le cadre des interdépendances.

- **Les Lumières et les droits universels de l'individu-citoyen.**

Dès le XVII^e siècle, les premiers partisans actifs de la liberté individuelle de pensée et d'expression ont été, en France, dénommés « **libertins** » : des libres penseurs, certes, mais également des adeptes de la liberté des mœurs qui s'opposent aux normes puritaines imposées par le christianisme.

Ce regain du « souci de soi » conduit à un autre type de célébration du thème de l'amour de soi, traité par Rousseau, comme en témoigne cet extrait de *l'Emile* (1762) :

« *L'amour de soi-même est toujours bon et toujours conforme à l'ordre. Chacun étant chargé spécialement de sa propre conservation, le premier et le plus important de ses soins est d'y veiller sans cesse. (...) Il faut donc que nous nous aimions pour nous conserver, il faut que nous nous aimions plus que toute chose...* ».

Lorsqu'en août 1789, les constituants français adoptent la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**, ils ne font que prendre acte de cette révolution culturelle qui vient